



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNES

Question écrite n° 22316

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies de lui indiquer les premières mesures prises par le Centre national d'études spatiales afin de pallier ses difficultés.

Texte de la réponse

Le 19 février 2003, le Président de la République a nommé en conseil des ministres M. Yannick d'Escatha comme président du CNES avec pour premières missions de consolider la filière Ariane 5, de résoudre la surprogrammation existante et de réformer le CNES. Dans un souci d'efficacité, le Gouvernement a décidé que la responsabilité du président ne saurait être diminuée : aucun directeur général n'a donc été nommé en conseil des ministres, et cette situation devrait être pérennisée à l'occasion d'une refonte du décret de 1984 sur le CNES. Dès le mois de mars 2003, la programmation nationale du CNES a fait l'objet d'une revue coordonnée entre la nouvelle direction du CNES et les ministères de tutelle, afin de dégager les priorités stratégiques. Cet exercice a conduit à un budget révisé du CNES et à une nouvelle programmation qui ont été approuvés le 30 avril par le conseil d'administration. En ce qui concerne la réforme du CNES proprement dite, M. d'Escatha a présenté son projet de grands principes généraux de réorganisation à son conseil d'administration le 26 juin 2003. Un comité exécutif regroupé sera institué. La nouvelle organisation, qui sera largement matricielle, sera mise en place à la fin de l'année 2003. Elle fait actuellement l'objet d'une définition plus détaillée. Au total, M. d'Escatha a ainsi entrepris une rénovation et une remobilisation en profondeur du CNES, en parfaite coordination avec les ministères de tutelle.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22316

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5777

Réponse publiée le : 29 septembre 2003, page 7534